CONVERGENCES

NUMERIQUES

Construire une Europe numérique et compétitive











































Pourquoi ce Manifeste?

Les principales organisations et associations professionnelles du numérique s'associent pour mettre le numérique au cœur de la campagne européenne.

Au cours de la dernière décennie, le numérique a progressivement pénétré tous les champs de la société et de l'économie. Ce qui était auparavant un sujet de spécialistes, parfois technique, est désormais un sujet d'intérêt pour la plupart de nos concitoyens et de nos organisations, entreprises comme administrations publiques.

Le numérique est devenu progressivement une priorité politique à tous les échelons, de nos communes jusqu'à la Commission européenne. Il ne se passe pas un trimestre sans qu'une réglementation ou un projet de loi ne soit lié au numérique. L'accélération de la transformation numérique constitue, avec la transition écologique, le facteur principal qui portera l'évolution de nos économies et de notre société pour les quinze années à venir.

L'Europe possède de nombreux atouts : elle a les capacités de devenir un des leaders de l'économie numérique, avec des pôles de recherche dynamique, des talents à des postes d'importance dans de grandes entreprises ainsi qu'un écosystème innovant.

À ce titre, cette neuvième législature européenne a été marquée par l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire européen pour les marchés numériques, avec la promesse d'établir des conditions de concurrence équitables pour favoriser l'innovation.

Mais au-delà des réglementations, l'Europe doit faire du progrès technologique une priorité et s'imposer comme un véritable leader à l'échelle mondiale. Pour cela, notre Collectif a quatre grandes priorités : passer de la réglementation à l'application ; développer un environnement favorable à l'innovation et aux investissements ; investir dans les compétences et allier innovation technologique et responsabilité environnementale.

Le développement numérique de l'Europe doit rester une préoccupation majeure des décideurs pour les cinq prochaines années. Les élections européennes de 2024 constituent, à ce titre, un rendez-vous crucial pour réorienter les priorités de l'UE en matière de numérique.





















Place à l'application des réglementations numériques!

⇒ Renforcer le marché intérieur

Le marché unique est le pilier d'un projet européen vieux de 30 ans et contribue fortement à la compétitivité de l'Union européenne.

Pour préserver la compétitivité de son marché intérieur et lutter contre sa fragmentation, l'UE doit s'assurer d'avoir un cadre législatif cohérent. Ainsi, elle renforcera la sécurité juridique des entreprises et parviendra à attirer de nouveaux acteurs économiques sur le marché européen.

À l'heure actuelle, seules 10 des 100 plus grandes entreprises technologiques du monde sont européennes et seulement 8 % des PME exercent leurs activités au-delà d'une frontière. 1

Le constat est frappant : de nombreuses barrières entravent la croissance des fleurons européens de la tech : une régulation excessive et parfois redondante, des règles différentes dans chaque État membre, un manque d'investissements, un déficit de talents, etc.

⇒ Assurer l'application effective des règlements européens

Pourtant, le dernier mandat de la Commission européenne fut exhaustif en termes de législations visant à harmoniser le marché numérique : Digital Markets Act, Digital Services Act, Al Act, Data Act, Data Governance Act, Directive NIS2, Cyber Resilience Act... L'Union européenne a profondément revu, consolidé et complexifié le cadre réglementaire de son marché numérique. Cette inflation réglementaire doit désormais laisser place à l'innovation technologique. Les technologies numériques offrent d'énormes opportunités de productivité pour l'économie européenne et jouent un rôle crucial dans la transition écologique. Alors que la compétition mondiale pour l'innovation s'intensifie, l'UE doit garantir un environnement réglementaire propice, qui encourage l'innovation, facilite la croissance et assure des conditions de concurrence équitables pour les entreprises de toutes tailles. Grâce au

¹ Report: The Single Market Love Story, DIGITALEUROPE (2024)





















numérique, l'Europe peut renforcer sa compétitivité et maintenir son rang face aux autres grands espaces économiques.

Nous soutenons donc une réglementation agile, à condition qu'elle soit mise en œuvre de manière claire et uniforme dans toute l'Europe. Il est désormais crucial d'évaluer si le cadre juridique global établi fonctionne en pratique. Au cours de sa prochaine mandature, l'UE doit se concentrer sur la mise en œuvre et l'application des nombreux textes adoptés au cours des dernières années.

- Mettre en œuvre une task force au sein de la Commission européenne, dont l'objectif est de garantir que les réglementations adoptées sous la précédente mandature soient bien appliquées, sans surtransposition.
- Soumettre chaque réglementation et révision à un test de compétitivité ex ante et une évaluation ex post: ceci permettra de comprendre les réalités des entreprises pour concevoir des règles qu'elles puissent respecter.
- Poursuivre les efforts d'harmonisation des législations applicables aux entreprises.
- Respecter le principe du « mieux légiférer » (better regulation) et assurer la cohérence entre les législations, notamment à travers des analyses d'impact et des tests PME pour toutes les législations européennes.
- Renforcer la coopération entre les autorités de régulation compétentes des États membres, afin d'harmoniser l'application de la législation (à l'instar du comité européen des services numériques mis en place pour l'application du Digital Services Act).
- Clarifier les enjeux de compétences des Commissions IMCO et ITRE au Parlement européen pour délimiter concrètement leur portefeuille respectif et ne pas perdre de temps sur les conflits internes.
- Instaurer un Vice-président de la Commission européenne dédié à l'innovation.





















<u>Développer un environnement favorable à l'innovation et aux investissements</u>

Pour devenir un véritable modèle en matière de développement des technologies, l'UE doit réformer sa politique d'investissement de l'innovation.

Les technologies de pointe comme l'intelligence artificielle, le quantique, le cloud, les réseaux fixes et mobiles et la cybersécurité offrent un potentiel énorme pour stimuler l'innovation, créer de nouveaux emplois et développer des solutions novatrices pour les défis sociaux et environnementaux. En soutenant activement les startups et les PME qui sont à l'avant-garde de ces avancées technologiques, l'Europe peut non seulement renforcer son économie, mais aussi favoriser un écosystème d'innovation dynamique et durable. Cela nécessite des investissements stratégiques dans la recherche et le développement, des incitations fiscales appropriées, un accès simplifié au financement et un environnement réglementaire favorable qui encourage le développement de ces entreprises.

À ce titre, la question du financement de l'innovation en Europe est cruciale. L'Europe a lancé plusieurs programmes encourageants en faveur du numérique et de l'innovation ces dernières années (Horizon Europe, Digital Europe Programme...). Cependant, leurs montants restent sous-dimensionnés en comparaison de ceux investis dans d'autres blocs économiques comme l'Amérique du Nord ou encore l'Asie, favorisant ainsi la délocalisation de nos entreprises prometteuses vers d'autres régions.

- Renforcer le soutien à la numérisation des services publics et des entreprises en encourageant l'adoption de technologies émergentes par les services publics et les entreprises, grâce à une réforme des règles de commande publique et une européanisation de l'initiative française "Je choisis la French Tech".
- Systématiser le recours aux bacs à sable réglementaires dans le processus de conformité législatif (le Al Act est un bon exemple à ce sujet).





















- Adapter les mécanismes de financements publics européens au cycle d'innovation des entreprises, en réformant Horizon Europe pour avoir un meilleur taux de conversion à la commercialisation des projets et en écourtant les délais de candidature.
- Renforcer la résilience de l'Europe face aux cybermenaces et garantir que les citoyens et les entreprises bénéficient de technologies numériques dignes de confiance.
- Encourager l'Europe à soutenir l'open source : largement adopté par les entreprises et administrations françaises, l'open source est un atout majeur pour répondre aux défis de l'indépendance technologique et de la transition écologique.
- Mettre en œuvre une politique de réindustrialisation ambitieuse via le secteur numérique, en favorisant par exemple les partenariats entre startups et grands groupes.
- Faire de l'Europe une championne et une terre d'accueil des technologies stratégiques (IA, quantique, cloud, réseaux, cybersécurité). Dans la continuité de la plateforme des technologies stratégiques pour l'Europe (STEP), concrétiser la mise en place du Fonds de souveraineté annoncé par Ursula von der Leyen.
- Finaliser l'Union des marchés des capitaux pour améliorer la liquidité des marchés en Europe et permettre l'émergence de champions européens.
- Massifier les investissements d'investisseurs institutionnels vers l'innovation, en prenant exemple sur des initiatives lancées en Europe (Tibi, Wachstumsfond...) et grâce à un dialogue accru avec les fonds de pension et les assureurs.





















Former les talents de demain

La difficulté de recruter des talents IT est depuis longtemps identifiée par les entreprises comme un obstacle majeur à leur développement : l'Union européenne chiffre à 20 millions le nombre de spécialistes à former sur le secteur du numérique d'ici 2030. Le secteur numérique, ainsi que tous les secteurs connexes ou appliqués (banque et assurance, santé, énergie, etc.), et les entités impactées par la transformation numérique, ont besoin de compétences techniques et informatiques ainsi que de chefs de projet pour impulser ce mouvement en interne.

L'innovation continuera d'introduire de nouvelles technologies, jusqu'alors inconnues, qui auront un impact sur l'emploi et les compétences requises, obligeant donc la main d'œuvre européenne à être formée et re-formée au fil des innovations.

Ces sujets étant principalement du ressort des compétences exclusives de chaque pays, nos recommandations sont orientées sur les leviers actionnables par l'UE.

- Attirer les meilleurs talents internationaux en Europe, en s'assurant de la bonne transposition de la « Blue Card » européenne et en accélérant les procédures pour les entreprises tech, à l'instar du French Tech Visa en France.
- Permettre aux plus petites entreprises de recruter les meilleurs talents en simplifiant les procédures d'embauche au sein de l'UE et à l'étranger et en harmonisant le plus possible certains dispositifs de partage de la valeur (ex : régime des stock-options).
- Poursuivre les travaux menés en Europe sur la formation des talents, en s'appuyant sur les cadres de compétences et de métiers numériques existants :
 - En termes de compétences, cela comprend le référentiel des e-Compétences, qui décrit les compétences requises par les professionnels du numérique et le DigComp, le cadre des compétences numériques pour les citoyens.





















- En termes de métiers, cela comprend : le *ICT Professional Role Profiles*, qui décrit 30 professions du numérique ; le *European Cybersecurity Skills Framework Role Profiles* de l'ENISA ; et les initiatives lancées dans le cadre de l'année européenne des compétences.
- Former la main-d'œuvre aux compétences numériques pour répondre aux besoins du marché dans les domaines stratégiques (IA, data, cloud...).
- Créer un Compte Professionnel de Formation (CPF) européen : les besoins en compétences étant convergents au niveau communautaire, nous pourrions uniformiser et déployer le dispositif à l'échelle européenne.
- Instaurer un passeport européen des compétences pour soutenir la mobilité, la recherche d'emploi et la reconnaissance des qualifications.
- Mettre en place une plateforme d'information centrale, où les entreprises peuvent accéder à des contrats de travail standard, à un aperçu de la fiscalité et à des informations similaires pertinentes pour chaque État membre;
- Ceci offrirait aux entreprises l'agilité nécessaire pour recruter et répondre aux attentes de mobilité des employés.
- Mener une campagne grand public de communication au niveau européen, avec des déclinaisons nationales, pour informer les européens des opportunités offertes par le secteur numérique et promouvoir une vision juste et valorisante de nos métiers.





















Allier innovation technologique et responsabilité environnementale

Face aux enjeux des transitions jumelles, notre responsabilité est double. D'une part, nous devons maîtriser et réduire l'empreinte environnementale des activités numériques pour que la transition numérique ambitieuse que mène l'Europe soit soutenable sur le long terme. D'autre part, l'Europe doit se saisir de toutes les opportunités que le numérique peut offrir pour faciliter et accélérer la transition écologique de tous les secteurs de l'économie. Néanmoins, ces deux ambitions sont indissociables l'une de l'autre : le numérique ne peut être déployé au service de l'environnement que si ses propres impacts environnementaux sont maîtrisés.

La filière numérique prend ses responsabilités en la matière, avec un écosystème français pionnier dans la réduction de son empreinte environnementale. Pour être en mesure de fixer des objectifs ambitieux et à la hauteur des enjeux en matière de *Green IT* et d'*IT for Green*, l'Europe doit massivement accompagner cette double transition.

- Systématiser les approches « bilan », par le biais d'études d'impact, d'évaluation des résultats et d'analyse des cas d'usage, pour mieux mesurer le rôle du numérique en faveur de la transition écologique (IT for Green) et, ainsi, mieux orienter les investissements.
- Disposer d'un cadre réglementaire adéquat pour maîtriser l'empreinte environnementale du numérique, en bonne cohérence avec les réglementations nationales. L'empreinte environnementale du numérique étant transfrontalière par définition, l'échelon européen est le niveau pertinent pour réguler.
- Bâtir une communauté européenne du numérique et de l'environnement : l'écosystème français est pionnier en la matière et dispose de 3 à 5 ans d'avance. L'Europe pourrait s'inspirer de cette expérience française et décupler ses impacts en créant une « task force Green IT & IT for Green » qui rassemblerait les différentes DG de la Commission, les Gouvernements et les écosystèmes numériques de chaque Etat Membre.





















- Travailler conjointement à l'établissement d'un dispositif de publication des impacts environnementaux du numérique, en associant fabricants d'équipements informatiques, fournisseurs de services numériques, opérateurs de télécommunications et utilisateurs.
- Encourager la France à promouvoir son référentiel d'éco-conception de services numériques auprès de ses homologues européens pour une meilleure harmonisation des pratiques d'éco-conception logicielle à l'échelle du continent.
- Capitaliser sur les nouvelles règles établies par la Directive sur le Droit à la Réparation et préparer activement la révision de la Directive DEEE en incluant les enjeux de réutilisation et recyclage.
- Mettre à jour les règles de marchés publics (la dernière révision remontant à 2014) afin de mieux prendre en compte les entreprises innovantes et les objectifs de la double transition.
- Soutenir les entreprises et investisseurs dans leurs démarches déclaratives extrafinancières à l'aune de la CSRD, de la SFDR et de la future CS3D², notamment les entreprises « impact by design ».

² CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive (Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises) ; SFDR : Sustainable Finance Disclosure Regulation (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier) ; CS3D : Corporate Sustainable Due Dilligence (Directive sur le devoir de vigilance des entreprises).





















A propos des organisations

AFNUM

L'AFNUM, Alliance Française des Industries du Numérique, représente, en France, les industriels des infrastructures numériques, de l'informatique, de l'électronique grand public, de l'impression, de la photographie, des antennes et des objets connectés. Les membres de l'AFNUM sont à la fois des filiales françaises de grands groupes internationaux et des TPE et PME européennes. En France, leur poids économique est de 130.000 emplois, dont 35 000 emplois directs, pour 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'AFNUM est également membre de la FIEEC, du MEDEF et de Digitaleurope.

Manifeste de l'AFNUM : https://www.afnum.fr/2024/04/10/manifeste-avenir-union-europeenne/ Contact presse : Eva MARXER, Chargée des affaires publiques et de la communication, emarxer@afnum.fr

Cigref

Le Cigref est un réseau de grandes entreprises et administrations publiques françaises qui a pour mission de développer la capacité de ses membres à intégrer et maîtriser le numérique. Par la qualité de sa réflexion et la représentativité de ses membres, il est un acteur fédérateur de la société numérique. Association loi 1901 créée en 1970, le Cigref n'exerce aucune activité lucrative. Pour réussir sa mission, le Cigref s'appuie sur trois métiers, qui font sa singularité : appartenance, intelligence collective et influence.

Manifeste du Cigref

 $\underline{\text{https://www.cigref.fr/le-cigref-et-ses-partenaires-europeens-publient-un-manifeste-pour-les-elections-europeennes}\\$

Contact presse: Baptiste Chauveau - 06 70 41 06 92 - bchauveau@cigref.fr

Eurocloud

EuroCloud est une association à but non lucratif qui regroupe les acteurs des Cloud Computing présents en France. Une centaine d'entreprises sont adhérentes qui ont toutes comme point commun de proposer des solutions de Cloud Computing aux entreprises et aux collectivités publiques :

- Hébergeurs et datacenters
- Éditeurs de logiciels
- Intégrateurs et sociétés de services
- Sociétés de conseil

Les activités d'EuroCloud sont nombreuses : groupe de travail, conférences, affaires publiques Nos groupes de travail sont chargés de produire du contenu, des analyses et des propositions sur de nombreux thèmes en lien direct avec le Cloud Computing :

- · Cybersécurité,
- Écoresponsabilité des entreprises,
- Questions juridiques et réglementaires,
- Meilleures intégrations de tous à l'économie du numérique, notamment pour les femmes

Nous organisons régulièrement des conférences, à l'image de Cloud is NICE :





















- Dîners-débats trimestriels : dirigeants politiques, leaders de la technologies, influenceurs (philosophes, syndicalistes), experts
- Cocktail Cloud : rencontres régulières de adhérents dans le cadre d'un « after work »
- Cloud Week Paris : grandes conférences réunissant à Paris chaque année des milliers d'entreprises Forts de notre représentation et de la diversité des acteurs que nous représentons, nous alimentons un dialogue régulier et fructueux avec les décideurs : députés, sénateurs, gouvernements, commission européenne.

Site institutionnel : www.eurocloud.fr

Contact presse : Francis Weill, Président d'Eurocloud (fw@eurocloud.fr)

FEVAD

La FEVAD est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance. Elle compte 815 adhérents, commerçants spécialistes de la vente sur internet – appelés « pure players » – ou enseignes magasins dotées d'un site internet marchand – appelés « retailers » – mais également startups, fournisseurs de solution et petits commerçants digitalisés. Le secteur du commerce en ligne en France représentait en 2023, près de 2 milliards de transactions pour 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires, concernait plus de 42 millions d'acheteurs en ligne et générait plus de 200 000 emplois directs.

Manifeste de la FEVAD : Ecommerce-Europe-European-Elections-2024-Manifesto-v2.pdf

Contact presse : nlaine@fevad.com

France Datacenter

France Datacenter est l'association de référence des acteurs de l'écosystème des datacenters en France. Elle représente et assure la promotion de la filière comme socle de la performance et de la fiabilité de l'économie numérique. L'association est aujourd'hui constituée d'une centaine de sociétés qui conçoivent, construisent et exploitent les datacenters. Acteur naturel de la réflexion sur les enjeux des industries numériques, France Datacenter favorise la formalisation des savoirs, le développement des compétences et l'adoption des meilleures pratiques par les professionnels, afin d'améliorer la compétitivité de la filière française face à ses concurrents européens.

Manifeste de France Datacenter : https://www.francedatacenter.com/organisation/plan-ambition-2025/ Contact presse : Antoine Lesserteur, antoine.lesserteur@francedatacenter.com

France Digitale

Fondée en 2012, <u>France Digitale</u> est la plus grande association de startups en Europe, avec plus de **2000 membres startups et investisseurs** français du numérique. Nos missions ?

- Faire émerger des champions du numérique en Europe.
- Porter la voix et fédérer celles et ceux qui innovent pour changer la face du monde.
- Créer des ponts et des opportunités de business entre tous les acteurs de l'innovation qu'ils soient grands groupes, décideurs publics, investisseurs, entrepreneurs ou salariés des startups et scale-ups.

Comment?





















- En connectant les acteurs de l'écosystème lors de rencontres de qualité, de rendez-vous d'affaires ou même d'auditions institutionnelles.
- En faisant gagner du temps aux entrepreneurs grâce au partage d'expériences, de bonnes pratiques et des meilleurs outils
- En lançant des campagnes de sensibilisation auprès des politiques et du grand public (pour que même notre famille comprenne ce qu'on fait !)

Manifeste de France Digitale : https://francedigitale.org/publications/manifeste-europe-2024

Contact presse: alexandre@francedigitale.org

Numeum

Numeum est le syndicat et l'organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France. Il représente les entreprises de services du numérique (ESN), les éditeurs de logiciels, les plateformes et les sociétés d'Ingénierie et de Conseil en Technologies (ICT). Numeum rassemble plus de 2 500 entreprises adhérentes qui réalisent 85% du chiffre d'affaires total du secteur.

Présidé par Véronique Torner, Numeum se fixe trois priorités : les territoires, pour accompagner les adhérents en région, les compétences, pour répondre aux défis de la mixité et de l'attractivité et le numérique responsable, pour accompagner et soutenir le développement d'un écosystème numérique dans une trajectoire d'impact positif sur le plan économique, social, sociétal et environnemental à l'échelle européenne, nationale et locale. Numeum est membre de la fédération Syntec. Le secteur du numérique représente 65 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 661 000 employés en France.

Manifeste de Numeum : https://numeum.fr/actu-informatique/numeum-et-ses-2500-adherents-tracent-la-voie-pour-batir-leurope-numerique-de

Contact presse : Caroline Fouquet, Directrice communication cfouquet@numeum.fr

SELL

Le Syndicat des Éditeurs de Logiciels de Loisirs est une association professionnelle créée en 1995 et composée des entreprises du secteur du jeu vidéo spécialisées dans l'édition. Avec vingt-cinq adhérents, dont vingt et un éditeurs et quatre membres associés, le SELL est le porte-parole des acteurs du jeu vidéo auprès des institutions, des médias, des familles, des joueuses et des joueurs. Les éditeurs sont les spécialistes de la promotion d'un jeu vidéo. Ils repèrent et soutiennent des studios talentueux et assurent la distribution, le marketing et la communication autour de leurs créations. En ce sens, le SELL a pour objectif de fédérer ces acteurs afin de favoriser leur travail autour d'actions faisant consensus et exprimant la richesse, la créativité et le sens des responsabilités de cette industrie. Ainsi, ses principales missions sont la promotion du jeu vidéo et la sensibilisation des joueuses, des joueurs et des familles aux bonnes pratiques pour en profiter sereinement. Le SELL est membre du réseau européen Vidéo Games Europe.

Site internet du SELL : https://www.sell.fr/

Site internet Video Games Europe : https://www.videogameseurope.eu/

Contact: Benjamin Niang, responsables affaires publiques et Europe - b.niang@sell.fr

Systematic

Systematic, Pôle européen des Deep Tech, rassemble et anime depuis sa création en 2005, une communauté de près de 900 membres adhérents, dont plus de 550 start-up, PME et ETI, 140 grands





















groupes, 160 organismes de R&D et de recherche, un collège des Investisseurs et un collège d'une trentaine de Partenaires institutionnels et de Collectivités.

Systematic connecte ainsi les acteurs du logiciel, du digital et de l'industrie des Deep Tech, par l'innovation collaborative, la mise en relation et le sourcing technologique, dans le but de :

- Créer et concevoir de nouveaux produits, services, usages, à l'aide d'une plateforme d'innovation ouverte
- Mettre sur le marché leurs innovations
- Accélérer la croissance et la compétitivité des entreprises
- Soutenir le développement économique du territoire et sa valorisation

Site: www.systematic-paris-region.org

Contact presse: fabrice.baron@systematic-paris-region.org

Talents du numérique

Créée en 2006, l'association Talents du Numérique réunit 70 établissements d'enseignement supérieur et 2 850 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein du Cigref et de Numeum. Talents du Numérique est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, et de la société civile ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est également l'un des membres fondateurs du collectif Femmes@Numérique dont l'objectif est de promouvoir par des actions concrètes la place des femmes dans le secteur et le pilote des Trophée NSI et de la Semaine du numérique et des sciences informatiques.

www.talentsdunumerique.com

Contact presse: Caroline Bougy Caroline.bougy@talentsdunumerique.com

Avec le soutien de :





















































